PETITE ENFANCE
DEMANDE D'ADMISSION

CHÂTENAY-MALABRY

Le Relais Petite Enfance

est le lieu d'information et d'accompagnement dédié à la recherche d'un mode d'accueil.

Des réunions d'informations et de présentation des dispositifs d'accueil petite enfance sont mises en place ainsi que des rencontres et des échanges individualisés avec des responsables exerçant au sein des crèches.

Modalités d'inscription

1. Remplir la **fiche de demande d'admission** ci-après et fournir les **pièces justificatives** suivantes, en fonction de votre situation :
   - Certificat de grossesse
   - Acte de naissance de l'enfant ou copie intégrale du livret de famille
   - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
   - Si vous êtes hébergé(e) : attestation sur l'honneur de l'hébergeant, copie du titre d'identité de l'hébergeant, justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant + justificatifs personnels de l'hébergé(e) à l'adresse concernée et datés de moins de trois mois (bulletin de salaire, relevé d'opérations bancaires, feuille de remboursement de soins, attestation CAF, attestation Pôle Emploi...)

! Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. **Déposer votre dossier complet :**
   - Par mail : relais-petite-enfance@chatenay-malabry.fr
   - Par courrier : Relais Petite Enfance - 26 rue Jules Verne - 92290 CHÂTENAY-MALABRY

Une confirmation vous sera transmise à réception du dossier complet.

3. **Confirmer votre demande** dès la naissance de l'enfant et **dans un délai d'un mois**
   - Envoyer la fiche de confirmation (ci-jointe) renseignée
   - Joindre une copie de l'acte de naissance ou du livret de famille

4. **En cas de changement de situation**

Si votre situation évolue, adresser la fiche d'actualisation (ci-jointe) à tout moment.

5. Suite à la commission, si une place vous est proposée :
   - **Vous acceptez la place** : votre enfant sera accueilli dans un équipement petite enfance
   - **Vous refusez la place proposée** : motivez votre décision et indiquez si vous souhaitez conserver active votre demande.

Informations complémentaires

Quand déposer votre dossier ?

Le dossier peut être déposé à partir du premier jour du 6e mois de grossesse.

Date de début de grossesse	6e mois (dépôt du dossier)	Naissance prévue
Janvier	Juin	Octobre
Février	Juillet	Novembre
Mars	Août	Décembre
Avril	Septembre	Janvier
Mai	Octobre	Février
Juin	Novembre	Mars
Juillet	Décembre	Avril
Août	Janvier	Mai
Septembre	Février	Juin
Octobre	Mars	Juillet
Novembre	Avril	Août
Décembre	Mai	Septembre

La procédure d'attribution

Seuls les dossiers de demande d'admission concernant les enfants nés à la date de la commission d'attribution sont étudiés.

Les réunions de commission d'attribution sont des lieux d'échanges où chaque situation est étudiée. La composition de la commission est pluridisciplinaire et regroupe les acteurs du secteur Petite Enfance. Elles se réunissent deux fois dans l'année.

Les critères pris en compte lors de l'étude des dossiers sont : l'historique de la demande, la mixité sociale des établissements, la situation familiale, les préférences des parents.

Tarification mensuelle, à titre indicatif

(Revenus nets mensuels du foyer année N-2 x taux d'effort x nb d'heures de garde annuelle)/12

	Taux d'effort (crèche collective et multi-accueil)		**Taux d'effort** (crèche familiale)
1 enfant	0,06 %	1 enfant	0,05 %
2 enfants	0,05 %	2 enfants	0,04 %
3 enfants	0,04 %	3-4-5 enfants	0,03 %
4-5-6-7 enfants	0,03 %	6 enfants et +	0,02 %
8 enfants et +	0,02 %		

PETITE ENFANCE

DEMANDE D'ADMISSION

CHÂTENAY-MALABRY

Cadre réservé à l'administration

N° Famille : Date de dépôt :

Responsable légal 1

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Courriel :

En activité : ☐ Oui ☐ Non **Profession** (facultatif) :

Adresse :

Responsable légal 2

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Courriel :

En activité : ☐ Oui ☐ Non **Profession** (facultatif) :

Adresse (si différente) :

Situation familiale du/des responsable(s) légal/légaux :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

☐ Monoparentale

Nombre d'enfant(s) à charge :

Enfant

ENFANT À NAÎTRE

Naissance prévue :

ENFANT NÉ

Nom :

Prénom :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance :

Date d'entrée souhaitée dans un équipement Petite Enfance À partir du : _____

Numérotez les équipements répondant à votre demande par ordre de préférence			Ordre de préférence
Crèche Les Coccinelles	135 avenue Jean Jaures du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 59 places	
Crèche Le Petit Robin	16-18 rue Gustave Robin du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 42 places	
Crèche Magdeleine Rendu	10 place François Simiand du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 50 places	
Crèche Le Petit Poucet	34 rue Jules Verne du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 59 places	
Crèche familiale Tony Lainé	18-20 rue Benoit Malon du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 50 places	
Mirabelle (crèche associative partenaire)	6 place Léon Blum du lundi au vendredi de 7h à 19h (fermée 4 semaines en août)	Agrément de 30 places	
Multi-accueils Les Écureuils	15 rue Henri Marrou Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h. Mercredi de 8h30 à 12h (fermé 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Contrat d'accueil allant d'1/2 journée à 2,5 jours par semaine Accueil ponctuel	
Multi-accueils Les P'tits Loups	22 avenue du Bois du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermé 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Contrat d'accueil allant d'1/2 journée à 3 jours par semaine Accueil ponctuel	
Ouvertures crèches 2023/2024			
Crèche Les Papillons d'Or	2 rue Manon du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 80 places	
Crèche Pavillon Colbert	35 rue Jean Longuet du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (fermée 1 semaine en décembre et 3 semaines en août)	Agrément de 42 places	

HORAIRES DE PRÉSENCE DE L'ENFANT SOUHAITÉS

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
Crèche										
Multi-accueil										

Observations éventuelles : _____

☐ Je reconnais / nous reconnaissons l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Fait à Châtenay-Malabry, le _____

Signature responsable 1 : _____ Signature responsable 2 : _____

Le service Petite enfance dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les dossiers d'inscription en vue de l'attribution d'une place en structure municipale. Conformément à la réglementation en vigueur (Règlement général sur la protection des données et la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression par courrier à Ville de Châtenay-Malabry – Données personnelles – 26 rue du Docteur Le Savoureux, 92290 Châtenay-Malabry ou par email à dpo@chatenay-malabry.fr

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles, consultez notre politique de confidentialité disponible sur www.chatenay-malabry.fr

CHÂTENAY-MALABRY

Direction du Service Petite enfance

Hôtel de Ville
26 rue du Docteur Le Savoureux
92290 CHÂTENAY-MALABRY

petite-enfance@chatenay-malabry.fr
01 46 83 46 94

Relais Petite Enfance

26 rue Jules Verne
92290 CHÂTENAY-MALABRY

relais-petite-enfance@chatenay-malabry.fr
01 86 63 93 36

infos@chatenay-malabry.fr
www.chatenay-malabry.fr

92 ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Hauts-de-Seine

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Réalisation : Ville de Châtenay-Malabry, service Communication et Relations publiques - Juin 2023